

CNW code 1

## **21<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées : l'Office des personnes handicapées du Québec invite les Québécoises et les Québécois à poser des gestes concrets pour la participation sociale des personnes handicapées**

**Drummondville, Québec, le 1<sup>er</sup> juin 2017.** – L'Office des personnes handicapées du Québec souligne aujourd'hui le début de la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se déroule chaque année du 1<sup>er</sup> au 7 juin. Sous le thème *Ensemble, bâtissons une société plus inclusive*, la Semaine vise à sensibiliser la population québécoise à la participation sociale des personnes handicapées et à inciter les citoyennes et citoyens, peu importe leur rôle dans la société, à poser un geste concret pour réduire un obstacle à cette participation sociale.

### **Citation :**

« La Semaine québécoise des personnes handicapées constitue un moment privilégié pour mettre de l'avant l'importance de l'apport des personnes handicapées à notre société. La mise en œuvre de la politique À part entière, adoptée par le gouvernement du Québec en 2009, a permis de conjuguer les efforts en vue d'accroître la participation sociale de ces personnes. J'invite les Québécoises et les Québécois à continuer et à agir pour réduire les obstacles qui empêchent encore certaines personnes handicapées de participer pleinement à la vie en société.

En tant que membres de la société, nous avons tous un rôle à jouer afin de réduire les obstacles que rencontrent quotidiennement les personnes handicapées, que ce soit à l'école, au travail, dans leurs loisirs ou dans leurs déplacements, pour ne nommer que ces domaines. Plus encore que d'avoir une opinion positive de la participation sociale des personnes handicapées, il nous faut maintenant passer à l'action et faire preuve d'ouverture, de respect et de compréhension! C'est de cette façon que nous bâtirons, ensemble, une société plus inclusive. »

*Anne Hébert, directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec*

### **Faits saillants\***

#### **La Semaine**

- La Semaine québécoise des personnes handicapées vise à sensibiliser la population québécoise à la participation sociale des personnes handicapées et à inciter les citoyennes et citoyens, peu importe leur rôle dans la société, à poser un geste concret pour réduire un obstacle à cette participation sociale.
- Il s'agit de la 21<sup>e</sup> édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

## ***La situation des personnes handicapées au Québec***

- En 2012, au Québec, 9,6 % de la population de 15 ans et plus a une incapacité, ce qui représente 616 740 personnes. Cette proportion risque d'ailleurs d'augmenter avec le vieillissement de la population. En effet, le taux d'incapacité augmente avec l'âge. Il passe de 3,4 % chez les 15 à 34 ans à 32,9 % chez les 75 ans et plus.

### *Habitation et besoins en aménagements spéciaux du logement*

- En 2012, environ 260 320 personnes de 15 ans et plus utilisent des aménagements spéciaux de leur logement, ce qui représente 4,1 % de l'ensemble de la population de 15 ans et plus du Québec.

### *Activités de la vie quotidienne*

- En 2012, environ les trois quarts de la population québécoise de 15 ans et plus avec incapacité ont besoin d'aide pour réaliser au moins une activité de la vie quotidienne, ce qui représente environ 454 500 personnes.

### *Utilisation d'aides techniques*

- En 2012, l'utilisation d'aides techniques est fréquente chez les personnes de 15 ans et plus avec incapacité : 468 660 personnes en utilisent, ce qui correspond à un peu plus des trois quarts de cette population.

### *Éducation et scolarisation*

- En 2012, les personnes avec incapacité sont moins scolarisées que les personnes sans incapacité : elles sont, en proportion, plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme d'études secondaires (35 % contre 20 %), et moins nombreuses à détenir un diplôme d'études collégiales (11 % contre 17 %) ou un diplôme universitaire (14 % contre 24 %).
- En 2012, parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui ont fréquenté un établissement scolaire au cours des cinq dernières années, 28 % ont été victimes d'intimidation à cause de leur état et 30 % ont l'impression d'avoir été mises à l'écart ou évitées pour cette raison.

### *Emploi*

- En 2011, parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité, 39 % (ou 135 800 personnes) occupent un emploi (contre 72 % pour les personnes sans incapacité).

\* Sources statistiques : [Les personnes avec incapacité au Québec : Une collection en 8 volumes présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité à partir des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012.](#)

## **L'Office**

L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental qui joue un rôle déterminant en matière de conseil, de coordination et de concertation en vue de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Son expertise unique, qui lui permet de remplir activement et efficacement ce rôle, provient notamment des services directs qu'il offre à la population, de ses travaux d'évaluation et de recherche ainsi que de ses multiples collaborations avec des partenaires de tous horizons. Pour plus d'information, visitez le [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca).

## **Liens connexes :**

Section Web dédiée à la Semaine : <https://www.ophq.gouv.qc.ca/sqph>

Page Facebook de la Semaine : <https://www.facebook.com/sqphophq/>

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à [communications@ophq.gouv.qc.ca](mailto:communications@ophq.gouv.qc.ca).

**Source :**

Martin Dubé  
Relationniste médias  
Office des personnes handicapées du Québec  
819 314-3549